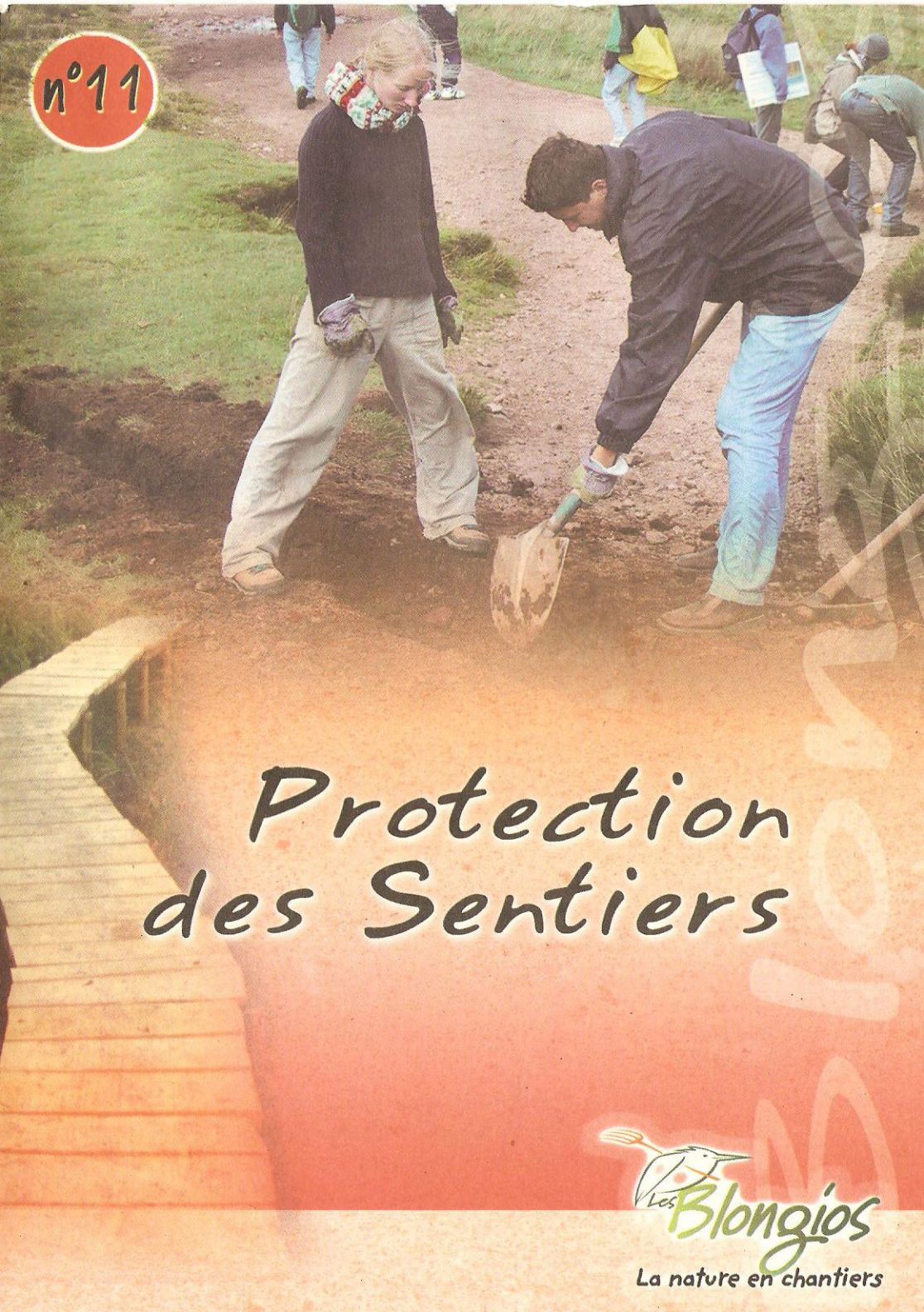




n°11

Protection des Sentiers


Les **Blongios**
La nature en chantiers

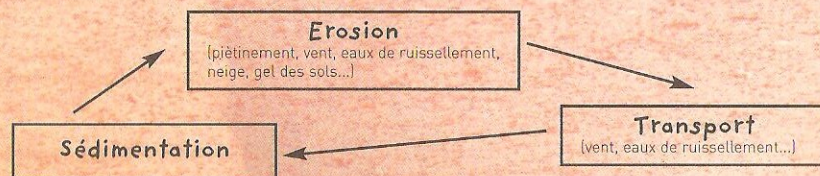
Définition

Aménagement des sentiers pédestres en montagne pour limiter leur érosion due à la fréquentation et aux conditions climatiques (pluie, gel, vent...).

Etat initial

● La fréquentation, voire la sur-fréquentation, de certains sentiers par les randonneurs, les VTT, motos, tracteurs et troupeaux... provoque leur érosion. Le flux continu de visiteurs déstabilise la couche herbacée basse qui disparaît et met le sol à nu. Le terrain devient alors très sensible à l'érosion et lors de fortes pluies, les eaux de ruissellement entraînent les différents sédiments.

● Les conditions climatiques extrêmes en montagne, ainsi qu'une végétation souvent rase et très lente à se développer, font que les phénomènes érosifs, une fois commencés, s'accroissent rapidement. En effet, le ruissellement des sédiments va progressivement mettre la roche mère à nu, ce qui ne permet plus à la végétation de pousser et donc de retenir les sédiments.



Objectifs

Limiter l'érosion

La protection des sentiers de montagne par l'installation de différents aménagements simples permet la limitation des phénomènes d'érosion.

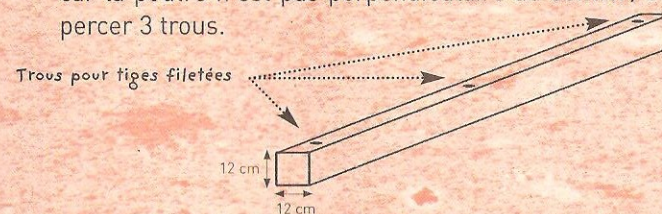
Ces aménagements ont deux rôles : permettre le ralentissement des eaux de ruissellement (seuil anti-érosion) et leur canalisation pour leur évacuation (voie d'eau).

Technique

Seuil anti-érosion : 4 étapes :

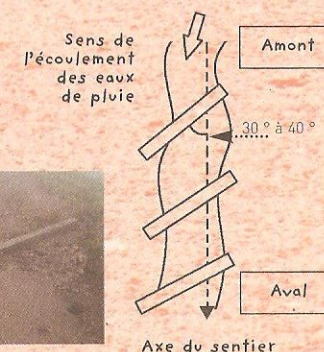
● **Repérer** les zones d'érosion sur le parcours à préserver (zone de ravinement). Calculer la largeur du sentier au niveau des zones de faiblesse pour estimer la quantité de bois nécessaire (attention : prévoir une marge car le seuil n'est pas perpendiculaire au sentier).

● **Préparer** les seuils en débitant des sections de bois (12 cm x 12 cm) de la longueur nécessaire (attention : prévoir une marge supplémentaire à la largeur exacte du sentier car la poutre n'est pas perpendiculaire au sentier) et percer 3 trous.

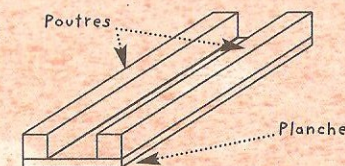


● **Préparer l'emplacement** : creuser une rigole de la largeur et de la longueur des seuils. La profondeur doit être de la moitié de la hauteur du seuil (ici 6 cm).

● **Disposer** les bois sur le sentier avec un angle de 30° à 40° par rapport à l'axe du sentier. Fixer les poutres dans le sol avec des tiges filetées de 60 cm ou 80 cm (si vous travaillez directement sur de la roche, pensez à l'éclater à l'aide d'un perforateur).



Voie d'eau : la voie d'eau est une gouttière réalisée en bois (cf. schéma ci-contre). Grâce aux voies d'eau, l'écoulement des eaux de percolation* n'est pas en contact direct avec le sol (limitant ainsi l'érosion).



* Voir glossaire

3 étapes

● **Repérer** les zones d'érosion sur le parcours à préserver (zone de ravinement). Calculer la largeur des zones de faiblesse (même remarque que précédemment) pour estimer la quantité de bois nécessaire.

● **Préparer** en utilisant les mêmes sections de bois que pour les seuils (généralement les voies d'eau sont plus longues que les seuils). Disposer au sol les poutres en vis à vis en laissant la largeur de votre planche en bois. Ajuster et clouer. Vous pouvez maintenant retourner votre fabrication. Creuser une tranchée de la longueur et de la largeur de la voie d'eau. Pour la profondeur, vous pouvez creuser plus profond que la hauteur car l'aménagement sera stabilisé avec un lit de cailloux.

Remarque : La sortie de la voie d'eau doit se faire après l'arrêt du sentier en surplomb (la hauteur ne doit pas être trop élevée pour ne pas creuser le sol). Il est intéressant de positionner la voie d'eau juste après l'intersection de plusieurs sentiers afin d'évacuer la quasi-totalité de l'eau s'écoulant de ces cheminements. Vous pouvez aussi positionner les voies d'eau aux endroits où vous avez constaté une stagnation des eaux de pluie.

● **Disposer** un lit de graviers ou de cailloux au fond de la tranchée (il permettra au bois de respirer). Placez la voie d'eau sur le lit de graviers. Inclinez votre voie d'eau vers l'amont du sentier (cf. schéma) pour qu'elle puisse récupérer les eaux de pluie (le bord amont de votre voie d'eau doit être au niveau du sol). Une fois placée, stabiliser les bords avec de gros cailloux et finissez en comblant avec de la terre ou mieux, les mottes de végétaux que vous avez enlevées pour creuser la tranchée.

